



CISST

Solution de branche Sécurité au travail et
protection de la santé dans les
établissements médico-sociaux

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Adresses de contact:

Centre Patronal, Mottier Olivier, Route du Lac 2, 1094 Paudex VD, CP 1215, 1001 Lausanne





Rapport annuel 2018

1. Rapport de la présidence

Pour l'année 2018, c'est le succès du déploiement de la filière de formation dont on se souviendra : un jalon déterminant pour la crédibilité de notre Solution de branche et sa reconnaissance.

En chiffres, l'année 2018 se résume ainsi :

- 155 établissements affiliés
- 8083 lits (vs 6819 en 2017), soit une croissance de 18%
- 373 collaborateurs formés sur l'année (ajoutés aux 259 en 2017, c'est donc 635 collaborateurs formés au sein de vos EMS)
- 63% des affiliés « satisfaits » des services et 37% « très satisfaits »

Face aux nouveaux besoins des établissements, c'est aussi une nouvelle politique qui s'est mise en place ces derniers mois, avec notamment l'ouverture de réflexions quant à la rénovation impérieuse de son outil informatique et la mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion des risques de sécurité performant et efficient ou la mutualisation d'une analyse MSST « Risques liés à la maternité et grossesse » pour l'ensemble des EMS affiliés à la Solution de branche des EMS.

Relevons enfin qu'en 2018, la composition de la Commission Inter-cantonale de la Santé et Sécurité au Travail (CISST) a vécu des changements. M. Thomas Haller et M. Marc Staubli ont choisi de réorienter une carrière professionnelle ou prendre une retraite et ont mis un terme à leur collaboration respective avec la CISST. Qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement en faveur du développement de la Solution de branche ARODEMS.

La gestion de la Solution de branche des EMS est un travail d'équipe qui remplit certes avec réussite son rôle de services auprès de nos affiliés, mais qui exige un engagement très conséquent des membres de la Commission et de son secrétariat. Je leur adresse mes vifs remerciements et je ne peux que souhaiter poursuivre dans la même ligne et avec les mêmes performances.

Commission inter-cantonale de sécurité et protection de la santé au travail

Christine Ferrari

Présidente



2. Secrétariat

Le secrétariat de la CISST au Centre Patronal de Paudex a assuré l'ensemble des tâches administratives, comptables et opérationnelles pour la Suisse romande et la Suisse allemande. Ce choix, dicté au départ par une volonté de rationalisation budgétaire, présente des limites tout particulièrement dans la qualité de services dédiés à la région suisse-allemande.

Fort du constat établi dans sa session de novembre, la Commission entend modifier pour l'avenir cette gestion linguistique et étudie une alternative plus efficiente.

3. Administration

En parallèle à ces tâches de suivi et gestion, la Commission s'est attelée à l'ouverture de plusieurs nouveaux chantiers, avec en particulier :

- L'organisation de la première Journée Romande de formation avec pour principales thématiques : les droits et obligations relatifs à la grossesse et la maternité - évaluation des risques et procédures à mettre en place et Appréciation et gestion des risques en EMS, - analyses, outils et bonnes pratiques
- Une nouvelle convention de collaboration signée avec un expert en ergonomie, M. Valter FENU, diplômé de l'Université de Nice en management ergonomique des postes de travail
- Une nouvelle collaboration avec l'entreprise Safet SWISS, qui développe désormais son expertise dans le domaine de conseils en sécurité et planification de solutions globales, notamment en matière de protection incendie dans le cadre des établissements médico-sociaux
- De nouveaux contacts établis avec l'association valaisanne des EMS (AVALEMS) et l'association tessinoise (ADICASI) en vue de réfléchir aux synergies potentielles de développement
- La réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des affiliés, afin de déterminer le niveau des services et le développement du concept général de la Solution. Avec un taux de participation de 63%, l'étude récapitulative a permis de dresser des résultats pertinents et a fait l'objet d'une diffusion
- La consolidation des statistiques LAA des établissements avec pour la première fois un résumé factuel des données transmises



4. Structure et gouvernance

4.1 Structure

Durant l'année 2018, la CISST a tenu :

- 3 sessions plénières (22 janvier, 29 mars et 23 novembre)
- 3 réunions de la Commission de formation (4 février, 13 juillet et 3 octobre)
- 1 réunion d'un Groupe de travail – Vision & Stratégie (16 février)

Commission CISST :

La Commission a fait l'objet d'un renouvellement important, tant pour répondre aux nouvelles exigences que pour pallier aux départs à la retraite de certains de ses membres.

Ainsi, la Commission a pris note de la démission au 31.12.2017 de Thomas Haller, Co-Président de la CISST et représentant des affiliés suisse-allemands. Malgré les divergences de vision apparues dans le courant de l'année 2017, la Commission a souligné son travail conséquent entrepris au service de la CISST depuis son origine.

Une nouvelle gouvernance a été mise en place avec l'élection de Christine Ferrari en qualité de Présidente de la CISST et celle de Serge Pernet, en qualité de membre du Bureau exécutif, désormais composé de ces deux personnes, associées au secrétaire général. Un organe chargé de la gestion administrative et du suivi budgétaire et financier de la Solution.

Au 1^{er} janvier 2018, Marc Staehli (NE/JU) - Formateur MSST, représentant des employés, a mis un terme à ses activités professionnelles et responsabilités au sein de la Solution de branche.

En mars 2018, la Commission a accueilli M. Guido Hagen (FR) en qualité de nouveau membre de la CISST, représentant des employeurs et des affiliés suisse-allemands.

En novembre 2018, Marc Clary (GE) a cédé sa fonction à un nouveau collègue genevois Pascal Blum. L'occasion pour la Commission de le remercier pour son constant engagement et l'attention portée à la défense d'une Solution efficiente et pérenne.

La Commission de la CISST se compose désormais de :

Présidente : Christine Ferrari (VD) - Membre de l'ARODEMS -

Bureau Exécutif Serge Pernet (VS) – Membre de l'ARODEMS

Membres : Pascal Blum (GE) - Représentant des employeurs
Guido Hagen (FR), représentant des employeurs et des membres affiliés suisse-allemands
Thierry Lambelet, Responsable régional SYNA.
Dominique Pavid (VD) - Formateur MSST, représentant des employés
Laurent Pedroli (VD) - Formateur MSST, représentant des employés

Secrétaire général : Olivier Mottier



Commission de formation :

Afin de répondre à l'objectif de renforcement des axes de formation et l'actualisation des supports de cours, une commission de formation a été mise en place et se compose des compétences suivantes :

Laurent Pedroli – Formateur MSST
Dominique Pavid – Formateur MSST
Damien Kurc - Ingénieur de sécurité, BDS Safety Management AG (AG)
Pierre-André Echenard – Chargé de sécurité de la Fondation Saphir

Pool d'expertise MSST :

A noter que suite à l'organisation de la Journée de formation 2018, le contact établi avec le Dr. méd. Anja Zyska Cherix, a permis d'intégrer cette nouvelle médecin romande dans le pool MSST, à qui nous souhaitons la bienvenue et que nous remercions d'ores et déjà pour sa précieuse disponibilité.

Composition du pool 2018 :

Tom von Egmond – Chargé de sécurité, SimaNET (BE)
Damien Kurc– Ingénieur de sécurité, BDS Safety Management AG (AG)
Andreas Merz - Ingénieur de sécurité, BDS Safety Management AG (AG)
Dr. Rolf Abderhalden – Médecin du travail (BE)
Dresse Denise Steiner – Médecin du travail (FR)
Dresse Anja Zyska Cherix – Médecin du travail (VD)

Collaboration et partenariat externes :

Jacques Lambelet – webmaster et chargé de cours pour l'outil informatique
Tom von Egmond – SimaNET, chargé de cours en collaboration avec Guido Hagen pour les affiliés suisse-allemands

4.2 Gouvernance

Le positionnement de la Solution de branche, le développement de son périmètre d'actions, les nouvelles compétences et avantages à identifier et à promouvoir, ont fait l'objet de réflexions stratégiques.

Le groupe de travail a notamment clarifié les éléments stratégiques suivants :

Mission :

Développer et mettre à disposition à l'attention de notre communauté d'affiliés une solution de branche durable, efficiente et innovante, répondant aux exigences en la matière

Être un centre de service de qualité pour toutes les questions relatives au domaine et à son évolution légale

Promouvoir par une politique active et formative un outil pratique qui permette à nos affiliés de correspondre à leurs responsabilités et leurs engagements vis-à-vis des prescriptions MSST au quotidien.



Vision :

En 2020, être une solution de référence en matière de sécurité et protection de la santé pour la communauté socio-sanitaire en suisse romande, qui offre des avantages professionnels et concurrentiels appréciables à ses utilisateurs.

Suite à la validation de la stratégie par la Commission plénière, les services suivants devraient être fortement soutenus :

- Pool MSST – Renforcement, Relai d'information aux affiliés, Mutualisation des outils dans certains domaines
- Pool Médecine du travail – Développement régional d'un réseau, Contrat cadre et privilèges affiliés, Campagne annuelle de sensibilisation
- Expertise & Permanence – Suivi longues absences, Développement d'un outil mutualisé, Assistance juridique
- Formation intramuros & Audit – Analyse et soutien spécifiques sur demande et sur mesure, Audit de contrôle volontaire

5. Finances

5.1 Budget 2018

En mars, le budget 2018 a été approuvé par la CISST en session plénière.

5.2 Comptes 2018

Au niveau du compte de résultat :

- les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 153'282.-, soit une augmentation de 18% des revenus par rapport à 2017
- une croissance principalement due à l'intensification des cours de formation qui aura généré un montant de CHF 49'450.-
- les charges s'élèvent quant à elles à CHF 127'634.90, avec comme principaux postes de dépenses : les frais liés à la formation de CHF 60'135.93 et les frais d'honoraires du Centre Patronal de CHF 53'850.-
- s'agissant de la balance entre les coûts et revenus générés par la formation, on remarque un déficit de plus de 10'000.-, principalement dû aux honoraires de nos formateurs. La mission de notre entreprise étant néanmoins d'assurer et garantir un niveau de formation pertinent, il s'agit bien du cœur de notre mission
- les comptes 2018 se clôturent avec un excédent bénéficiaire de CHF 25'555.10



Au niveau du bilan :

- le capital de la CISST passe de CHF 23'081.35 au 01.01.2018 à CHF 48'636.45 au 31.12.2018.

5.3 Révision des comptes

Sur base du nouveau Règlement financier adopté par la CISST le 1^{er} mai 2018, les comptes ont fait l'objet d'une révision par le réviseur externe Fidinter, en date du 13 mai 2019.

fidinter

Rapport d'examen succinct

au Bureau Exécutif de la
Commission intercantonale de sécurité et protection de la santé et du travail (CISST), Paudex

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de résultat, compte de résultat formation) de la Commission intercantonale de sécurité et protection de la santé et du travail (CISST) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent mentionnés dans les comptes annuels n'ont pas été contrôlés.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Bureau Exécutif alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne sont pas conformes à la loi et au règlement financier.

Lausanne, le 13 mai 2019


Fidinter SA
Giovanni Chiusano
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Ludovic Gothuey
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



CISST

Compte de résultat

Produits	2018 CHF	Budget 2018	2017 CHF
<i>Produits d'exploitation</i>	153 282.00	117 000.00	129 890.00
cotisations affiliés romands	78 672.00	75 000.00	64 480.00
cotisations affiliés suisse alémaniques	18 460.00	16 000.00	10 800.00
finances d'entrée	3 200.00	4 400.00	11 200.00
cotisation 2016	-	-	1 050.00
Ventes matériel MSST	3 500.00	2 100.00	7 100.00
Ventes diverses	-	-	-
Produits formation	49 450.00	19 500.00	35 260.00
Total des produits	153 282.00	117 000.00	129 890.00
Charges			
<i>Charges d'exploitation</i>	-127 634.90	-105 500.00	-124 392.60
<i>Frais administratifs et rémunérations</i>	-67 498.97	-89 000.00	-99 692.45
Honoraires du Centre Patronal	-53 850.00	-54 000.00	-27 000.00
Honoraires développement/SIMANET	-2 404.50	-3 000.00	-30 981.80
Honoraires Consulting	-	-1 000.00	-
Honoraires MSST	-	-3 000.00	-
Indemnités séances	-900.00	-	-2 889.15
Indemnités Président/Comité	-	-1 000.00	-17 619.70
Frais de séances	-718.05	-1 000.00	-965.40
Journée Romande	-	-	-
Redevance ARODEMS	-1 500.00	-	-1 500.00
Ports, téléphones, copies, mat. bureau, etc. ...	-4 653.20	-4 000.00	-4 035.80
Site internet/honoraires informatiques	-210.00	-3 000.00	-
Entretien - hébergement site internet	-	-	-4 215.00
Frais de port	-	-	-
Traduction	-1 136.22	-2 000.00	-2 960.75
Communication	-	-	-565.50
Investissement projet	-	-10 000.00	-
Imprimés	-	-	-
Promotion SolBra	-	-3 000.00	-5 668.60
Production classeurs	-727.00	-2 000.00	-
Frais de révision des comptes et conseils divers	-900.00	-	-
Perte sur débiteurs	-	-	-
Divers	-500.00	-2 000.00	-1 290.75
Frais formation	-60 135.93	-16 500.00	-24 700.15
Total des charges	-127 634.90	-105 500.00	-124 392.60
Résultat d'exploitation	25 647.10	11 500.00	5 497.40
Produits exceptionnels/prélèvement fonds	-	-	2 131.00
Charges exceptionnelles/provision	-	-10 000.00	-5 000.00
<i>Produits financiers</i>	-	-	4.10
Intérêts	-	-	4.10
<i>Charges financières</i>	-92.00	-	-228.60
Taxes du compte postal et frais bancaires	-92.00	-	-228.60
Résultat de l'exercice	25 555.10	1 500.00	2 403.90



CISST

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2018 CHF	2017 CHF
Actifs circulants	117 553.85	91 936.40
<i>Trésorerie</i>	103 139.85	64 760.40
- Postfinance	103 139.85	64 760.40
<i>Créances résultant de la vente de prestations</i>	14 414.00	27 176.00
Débiteurs	14 414.00	27 176.00
Total de l'actif	117 553.85	91 936.40
PASSIF	2018	2017
Capitaux étrangers à court terme	68 917.40	68 855.05
<i>Dettes résultant de la vente de prestations de service</i>	63 017.40	41 152.05
Créanciers	63 017.40	37 804.05
C/C ARODEMS		3 348.00
<i>Passifs de régularisation</i>	5 900.00	27 703.00
Passifs transitoires	900.00	22 703.00
Provision re-certification	5 000.00	5 000.00
Capitaux propres	48 636.45	23 081.35
Capital :		
- bénéfice reporté	23 081.35	
- résultat de l'exercice	<u>25 555.10</u>	
- état à la fin de la période	48 636.45	23 081.35
Total du passif	117 553.85	91 936.40



6. Formation

Les plans de formation en Suisse romande et Suisse allemande ont permis l'organisation de 25 cours au total sur l'année, et la formation de plus 373 collaborateurs.

Pour la première fois en 2018, la Commission de formation a souhaité étendre le concept de formation continue annuelle avec l'organisation d'un séminaire d'une journée entière. La première « Journée romande de formation » a eu lieu le 22 juin 2018 à l'EMS de Burier (VD).

Cette session a répondu avec grand succès à l'attente des 99 participants et s'est focalisée sur les thématiques suivantes :

- Les droits et obligations relatifs à la grossesse et la maternité, évaluation des risques et procédures à mettre en place
- L'appréciation et la gestion des risques en EMS, analyses, outils et bonnes pratiques

En fin d'année, avec l'adjonction de l'expertise de nouveaux partenaires, la Commission a mis en œuvre l'organisation de nouveaux cours.

Tout d'abord, c'est en matière d'ergonomie que l'offre s'est développée. Les TMS (Troubles Musculo Squelettiques), causes majeures d'absentéisme, ont ainsi fait l'objet de cours intramuros assurés par M. Valter FENU, diplômé de l'Université en Management ergonomique des postes de travail de Nice et ostéopathe. Tenant compte à la fois de la diversité des professions, exigeant une approche spécifique pour chaque profession et des besoins spécifiques aux équipes, ces cours ont ainsi été déclinés en quatre groupes – Administration – Soins/Animation – Hôtellerie/Restauration – Entretien.

Dans un tout autre domaine, la Commission s'est également attachée à ouvrir des formations spécifiques en matière de protection incendie et sécurité, avec l'entreprise Safet SWISS. Deux modules ont été mis en place :

- demi-journée avec « Concept d'évacuation » traitant des bases de planification des voies d'évacuation et de sauvetage
- trois jours avec un cours «Chargé de sécurité en protection incendie» - Bases légales, comportement au feu des matières solides, liquides et gazeuses, stockage et manipulation de matières dangereuses, protection incendie, etc.

Ces développements seront reconduits sur 2019.

S'agissant des risques « grossesse, maternité et allaitement » la CISST a mandaté en 2018 deux experts MSST, qui seront en charge de rédiger une analyse standard susceptible d'être mutualisée pour l'ensemble des établissements.

Le bon fonctionnement de cette filière de formation est à mettre au bénéfice de l'engagement des membres de la nouvelle Commission de formation. Qu'il en soit ici sincèrement remercié.



CISST

Compte de résultat formation

	2018 CHF	2017 CHF
<i>Produits formation</i>	49 450.00	35 260.00
Cours formation initiale - COSE	13 700.00	17 170.00
Cours répétition - PERCO	15 520.00	5 950.00
Cours outil Internet - I-TOOL	3 400.00	11 140.00
Formation au personnel affilié	4 450.00	-
Cours 1er secours	1 320.00	1 000.00
Cours ergonomie	7 900.00	
Cours concept évacuation	2 160.00	
Audit	1 000.00	
<i>Frais formation</i>	-60 135.93	-24 700.15
Location	-250.00	-380.00
achat matériel de formation	-	-
frais repas	-131.50	-566.30
frais transport	-2 744.95	-1 883.20
frais divers	-2 041.60	-
frais impression manuels	-115.00	-
Journée de formation	-3 508.50	
Honoraires Pool MSST	-5 206.43	-1 062.50
frais création support de cours	-80.75	-
Honoraires formation	-41 011.70	-18 228.15
Honoraires audit	-5 045.50	-2 580.00
Résultat de l'exercice	-10 685.93	10 559.85



7. Pool MSST

Dans le cadre de sa session de novembre, la CISST a accueilli les membres du pool MSST et convié également deux représentants du SECO : M. Fabrice Sauthier, Chef de groupe Haute surveillance et gestion des branches du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, accompagné de sa collègue Mme Lipe Zana.

Un premier bilan des travaux mis en œuvre depuis sa reprise administrative par le Centre Patronal a permis de mettre en évidence les démarches et les réalisations concrètes au bénéfice du développement de cette Solution de branche.

Le travail de proximité établi avec les établissements a notamment été souligné et l'introduction d'un questionnaire de satisfaction auprès des membres affiliés, a permis de cerner leurs attentes principales et de déterminer le niveau de satisfaction du développement/services de la Solution :

En résumé, et sur base d'un taux de participation de 63%, les résultats ont démontré trois défis majeurs avec :

- La rénovation impérative de son outil informatique (47% des sondés se disent « Très insatisfaits - insatisfaits » de l'outil actuel)
- L'intégration effective d'outil de management dans le cadre des dimensions « Gestion et analyse des risques » et « Gestion de l'absentéisme » (50% de demande)
- Le développement nécessaire de son programme de formation

L'analyse a démontré un fort taux de satisfaction des affiliés pour la CISST, avec notamment :

- 82% de satisfaction sur la qualité du manuel et 65% sur la formation dispensée
- 68% des personnes confirment que les tarifs pratiqués par la CISST sont considérés comme « Justes »
- Près de 80% des personnes se sont déclarées satisfaites de la qualité des services du secrétariat et 100% sont globalement « Très satisfaits - satisfaits » du concept CISST

Tour à tour, les experts et représentants du SECO ont relevé avec satisfaction l'engagement de qualité de la CISST. La recertification de la Solution, qui devrait intervenir en juin 2020 est donc en bonne voie. Il s'agira néanmoins de prolonger ces efforts et tout spécialement sur la nécessité de renforcer la communication et l'information de tous les travailleurs occupés dans l'entreprise, qui doivent faire l'objet d'une attention accrue.



Paudex, le 05 juillet 2019

Adresse de contact :
Centre Patronal
CP 1215, 1001 Lausanne
Route du Lac 2 - 1094 Paudex VD

Secrétariat :
Tél. 058 796 33 36
Fax 058 796 33 52
cisst@centrepatronal.ch